

# Journée internationale des femmes 2017

Conception graphique : Le Collectif 8 mars, Agence : UPPERKUT, Direction artistique et design graphique : Noémie Darveau

**NUMÉRO SPÉCIAL**  
**VOLUME 29 No. 3**  
**Mars 2017**

## **JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES : On se l'approprié! On la rebaptise! On la neutralise!**

La version datant de 1955, qu'une manifestation le 8 mars 1857, des couturières new-yorkaises, serait à l'origine de cette journée de revendication fût ensuite démentie à de nombreuses reprises. Était-ce qu'on souhaitait la dissocier des couleurs communistes? Car ce serait en 1910, à la 11<sup>e</sup> conférence des femmes socialistes que l'Allemande Clara Zetkin aurait proposé une première journée de revendications féministes par les organisations syndicales et prolétaires pour se dissocier des « féministes alliées à la bourgeoisie ». Parallèlement, en Russie en 1913-1914, on récupère la Journée internationale des Ouvrières, à St-Petersburg comme le premier jour de la révolution russe. On note que le 8 mars servirait alors à mobiliser les femmes, s'apparentant plus ou moins, dès 1945, à une sorte de fête des Mères! Au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, alors que l'industrialisation provoque de grands changements démographiques, la volonté des femmes de s'affranchir se multiplie. Le 8 mars 1909 rassemble les suffragettes associées au Parti socialiste américain qui réclament le droit de vote.

Au Québec, malgré les luttes pour le droit de vote en 1940 et la vitalité des associations féminines, ce n'est qu'en 1971, que cette journée est soulignée à l'occasion d'une campagne nationale pour le droit à l'avortement lancée par le Front de libération des femmes du Québec.

Même si l'ONU en 1977 a reconnu la « Journée internationale des droits de la femme », plusieurs associations dénoncent l'utilisation du « LA » qui réduit la pluralité des femmes à une sorte d'icône, évoquant plutôt la femme blanche occidentale, démobilisée des différentes injustices. Les écoféministes nous rappellent le piège du « LA » qui aplanit les spécificités des femmes noires ou immigrantes racisées, qui neutralise les différences que vivent les femmes autochtones, qui aseptise les luttes contre le sexisme, etc.

Le thème du 8 mars 2017 cible les violences que subissent encore les femmes, l'impact sexiste des mesures d'austérité dans les coupes de service public, l'équité salariale acquise de droit, mais non de fait, etc. Qui peut croire au mythe de l'égalité atteinte, ici ou ailleurs? Le 8 mars, Journée internationale des femmes, scandons ensemble : « L'égalité sans limites ».

**Jocelyne Sauvé, chargée de cours en éducation. Comité de la condition des femmes du SCCCUS.**

## **COMBATS DE FEMMES ICI ET AILLEURS**

En 1995, lors de la Marche du Pain et des roses, a germé dans l'imaginaire de militantes québécoises et de déléguées de plusieurs pays du Sud, de commencer un mouvement international de lutte des femmes à travers le monde. Cette marche dénonçait la pauvreté des femmes. 850 femmes ont parcouru 200 km pendant 10 jours. Cette mobilisation sans précédent a apporté des gains, entre autres l'instauration du système de perception automatique des pensions alimentaires, l'adoption de la loi sur l'équité salariale, la réduction du temps de parrainage pour les femmes immigrantes et une hausse du salaire minimum de 45 cents. Où en sommes-nous en 2017?

En 2000, avait lieu la première Marche mondiale des femmes (MMF). Près de 6 000 organisations réparties dans 161 pays et territoires ont participé à cette marche. Une pétition signée par 5 millions de personnes à travers le monde a été déposée à l'Organisation des Nations Unies. Plusieurs revendications étaient portées au Québec. Des gains minimes ont été obtenus malgré une mobilisation sans précédent. Qu'en est-il des avancées et des reculs?

À l'automne 2016, s'est tenue la 10<sup>e</sup> rencontre internationale de la MMF au Mozambique. Quatre déléguées du Québec y ont participé. Une centaine de femmes issues d'une quarantaine de pays ont parlé de leurs résistances. Est-ce que les luttes des femmes d'ici et d'ailleurs se ressemblent? Viviane Doré-Nadeau vous en parlera lors du 5 à 7 du CCFS le 8 mars.

**Viviane Doré-Nadeau, déléguée à la rencontre internationale de la MMF.**

# L'égalité sans limites

Conception graphique : Le Collectif 8 mars. Agence : UPPERKUT. Direction artistique et design graphique : Noémie Darveau

## HARCÈLEMENT ET DISCRIMINATION : L'Université de Sherbrooke a sa politique

Saviez-vous qu'à l'Université de Sherbrooke, une personne indépendante du service du personnel peut accueillir tous les employés qui vivent du harcèlement psychologique ou sexuel? Si le harcèlement sexuel se fait médiatiser ces jours-ci, le harcèlement psychologique est plus difficile à reconnaître et à se faire prouver en justice. La politique de l'Université sur la promotion des droits fondamentaux des personnes et la prévention de toute forme de harcèlement et de discrimination se trouve [en ligne](#) et sur l'application mobile [SécuritéUdeS](#). De manière générale, le harcèlement moral touche 5 à 9 % des personnes au travail. C'est précisément la violence qui s'exerce envers la personne qui distingue le harcèlement de la critique légitime sur un travail mal rendu. On compromet une personne plutôt que son travail.

Souvent, le harcèlement débute avec une mise à l'écart et la disqualification. Un désir impérieux de contrôler ou d'intimider, de dénigrer en attaquant l'estime de soi, de déconsidérer le travail rendu ou d'entretenir des rumeurs, d'avoir recours à des paroles humiliantes ou des menaces, font partie du cortège de cette violence destructrice exercée à petites touches et dont l'effet cumulatif des microtraumatismes mène à l'effondrement d'un travailleur. C'est à la psychiatre française Marie-France Hirigoyen que l'on doit une définition claire du problème qui a servi à élaborer des politiques désormais obligatoires dans les entreprises. En bref, le harcèlement moral, ce sont des agissements, des propos, qui portent atteinte à la santé psychologique ou physique des personnes, qui portent atteinte à leur dignité et qui mettent en péril leur emploi et le climat de travail. Le harcèlement psychologique est à ce point insidieux qu'il est difficile à repérer de la part de l'entourage, et de la part de la victime elle-même qui n'est pas sûre de ce qui lui arrive, qui souffre souvent de confusion.

Dans la politique de l'Université de Sherbrooke, quatre critères de la définition doivent être présents et démontrés pour que le harcèlement psychologique soit établi, à savoir :

1. Une conduite vexatoire grave ou ayant un caractère de répétition; humiliante, offensante ou abusive pour la personne qui la subit, qui la blesse dans son amour-propre;
2. Caractère hostile ou non désiré;
3. Atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique : la dignité humaine est bafouée lorsqu'une personne est marginalisée, mise de côté et dévalorisée, tant sur le plan personnel que sur le plan professionnel ou académique. La situation peut causer une détérioration de la santé psychologique et physique de la personne victime de harcèlement;
4. Un milieu de travail ou d'études néfaste.

Bien entendu, l'exercice des activités de gestion par les représentants de l'employeur ne constitue pas du harcèlement (discipline, rendement au travail, attribution des tâches, etc.) si ces droits de gestion ne se font pas de façon abusive ou discriminatoire.

Pour terminer sur une note positive concernant un sujet aussi délétère que délicat, la solution au harcèlement n'est peut-être pas tant juridique qu'au niveau de l'éducation. En fonction d'un mieux-être, il est intéressant de prendre conscience ensemble de nos comportements violents ou discriminatoires et de miser sur une bonne prévention.

**Chantale Proulx, chargée de cours en psychologie. Comité de la condition des femmes du SCCCUS.**

## THÈMES DES JOURNÉES DU 8 MARS DE LA FFQ

Un aperçu des thèmes des journées 8 mars de la Fédération des femmes du Québec (FFQ) depuis 2011:

- 2011 : Toujours en action pour le respect de nos droits.
- 2012 : Les femmes ont toutes les raisons de s'indigner. Le féminisme? ... Plus actuel que jamais!
- 2013 : Le féminisme, plus actuel que jamais... pour des lendemains égalitaires.
- 2014 : Des clés à la portée de toutes.
- 2015 : Femmes en marche pour l'égalité. Solidaires contre l'austérité!
- 2016 : Appel à toutes pour se faire entendre!

## INVITATION À UNE SOIRÉE-CONFÉRENCE

Le mercredi 8 mars de 17 h à 19 h  
au local D3-2042 de la Faculté des sciences.

Une conférence de Caroline Audette  
sur le harcèlement dans le monde du travail.

Une présentation de Viviane Doré-Nadeau  
sur les revendications des femmes encore actuelles depuis  
la Marche mondiale des femmes à l'automne 2016.

*Au plaisir de vous y voir en grand nombre.*